

DES TRAVAUX POUR EMBELLIR ET MODERNISER LA PISCINE MONTMORENCY

La piscine communautaire Montmorency située à Hérouville Saint-Clair sera fermée au public du 6 novembre 2023 au 25 février 2024 pour travaux.

LE PLANNING DES TRAVAUX :

Les travaux débuteront lundi 6 novembre 2023 et se termineront dimanche 25 février 2024 pour une **réouverture au public lundi 26 février 2024**.

Deux objectifs principaux dans ce programme de travaux :

- Le premier se porte sur la **réfection totale des douches, vestiaires et sanitaires** (reprise d'étanchéité et remplacement des carrelages, faïences et casiers).
- Le deuxième a pour but d'**améliorer le système de traitement de l'eau** avec le remplacement des filtres à sable actuels par des filtres céramique pour une meilleure qualité de l'eau. Ce procédé technique innovant va également permettre à la Communauté urbaine Caen la mer de réaliser une économie d'environ 150 000 € / an sur les dépenses énergétiques de l'établissement.



Coût total des travaux : Le chantier est financé par la Communauté urbaine Caen la mer pour un montant d'environ 2 000 000 € TTC.

Organisation des scolaires pendant la durée des travaux :

L'ensemble des créneaux scolaires a été déployé dans les autres piscines communautaires. L'intégration des piscines de Ouistreham Riva-Bella et de Carpiquet a permis d'augmenter les possibilités d'accueil et donc de pallier à la fermeture temporaire de la piscine Montmorency.

Propositions pour les usagers :

Pendant toute la durée des travaux, les usagers de la piscine Montmorency sont invités à s'orienter vers le stade nautique Eugène-Maës et la piscine du Chemin Vert à Caen. Ces établissements disposent en effet d'une amplitude horaire d'ouverture large qui couvre les horaires habituels de la piscine Montmorency, ainsi que d'une offre renforcée sur les principales activités aquatiques (aquagym, aquabiking, etc.) qui permettra d'accueillir les usagers dans de bonnes conditions.

- Les abonnements à la piscine Montmorency (carte de 10 entrées, abonnements trimestriels et annuels nominatifs) **sont valables à la piscine du Chemin-Vert.**
- Les abonnements à la piscine Montmorency (carte de 10 entrées, abonnements trimestriels et annuels nominatifs) **ne sont pas valables au stade nautique Eugène-Maës.**
- Les cartes animations (5 cours, 10 cours) **sont valables dans l'ensemble des établissements** (Stade nautique Eugène-Maës, piscine du Chemin-Vert et piscine de la Grâce de Dieu).
- Les usagers qui le souhaitent pourront se voir prolonger leurs abonnements, d'une durée équivalente à celle de la période de travaux.

Plus d'infos sur <https://caenlamer.fr/piscines-patinoire-golf>